

Le comportement tonal des marqueurs prédicatifs dans la langue kakabé¹

Alexandra Vydrina
INALCO – LLACAN, CNRS UMR 8135
alexandra.vydrina@gmail.com

0. Introduction

Cet article concerne la question de la réalisation des tons sur les auxiliaires dans la langue kakabé (mokolé < mandé ouest) et, dans une perspective plus large, celle du rapport entre les tons lexicaux et grammaticaux ainsi que celle de l'interaction entre les tons des morphèmes dans l'énoncé².

Le Kakabé est une langue minoritaire de la République de Guinée parlée sur le plateau du Fouta-Jalon. Il est difficile d'évaluer le nombre de locuteurs du kakabé parce qu'ils n'ont jamais été pris en compte dans les recensements : face à des étrangers, les Kakabé s'identifient souvent avec les Peuls. Quant à la variation dialectale, les différences les plus importantes sont attestées entre les variétés parlées dans la sous-préfecture de Timbo (dialectes sud-est) et les variétés parlées dans la sous-préfecture de Kankalabé (dialectes nord-ouest).

Comme pratiquement toutes les langues mandé, le kakabé est une langue tonale. Est attestée une opposition de deux tons, haut et bas. Normalement, dans une langue tonale, à chaque syllabe est attribuée un des tons. En même temps, les mécanismes d'attribution des tons de surface pour chaque syllabe sont différents en fonction de divers paramètres.

L'ordre des mots en kakabé est strictement S-Aux-O-V-X avec le X référant à tout constituant sauf sujet ou complément d'objet direct.

¹ Cette recherche a été menée avec le soutien financier de la fondation ELDP, subvention IGSO197 « Description and the documentation of the Kakabe language » et de la Fondation russe des sciences humaines, subvention 13-34-01015 « Les systèmes verbaux en langues mandé dans le contexte typologique et la recherche régionale ».

² Les recherches ont été effectuées sur un corpus de textes spontanés que j'ai enregistrés au cours des missions de terrain en Guinée en 2008, 2009 et 2010. La durée totale des textes enregistrés est 153 mn. En dehors de textes spontanés, des données élicitées ont aussi été utilisées dans certains cas.

Les valeurs d'aspect, de temps, de polarité et de mode sont exprimées cumulativement par le paradigme d'auxiliaires qui sont appelés dans la tradition mandésante les marqueurs prédicatifs (MP). Leur position syntaxique dans l'énoncé est strictement fixe : immédiatement après le groupe sujet, par exemple :

(1b) *ñ bání nónè sàñ*
 1SG PRF lait.ART acheter
 'J'ai acheté du lait'.

(1b) *ñ máá nónè sàñ*
 1SG NEG.PRF lait.ART acheter
 'Je n'ai pas acheté de lait'.

Le Tableau 1 ci-dessous présente le paradigme des marqueurs TAM et de la polarité en kakabé. Toutes ces valeurs prédicatives sont exprimées par les MP (dans le cas du progressif affirmatif et négatif, un MP se combine avec le suffixe verbal du gérondif). La seule exception est le prétérit intransitif, exprimé par le suffixe verbal *-ta*.

Tableau 1. Le paradigme des marqueurs TAM et de polarité en kakabé

MP affirmatifs	MP négatifs
<i>bi ...-la</i> – progressif (MP avec un suffixe de gérondif)	<i>bélé ...-la</i> – progressif négatif (MP avec un suffixe de gérondif)
<i>bání</i> – parfait	<i>máá</i> – perfectif négatif
<i>ka</i> – prétérit transitif	<i>tée</i> – futur-habituel négatif
<i>-ta</i> – prétérit intransitif (suffixe verbal)	<i>kání</i> – impératif négatif
<i>ni</i> – modal	
<i>si</i> – futur-habituel	
<i>mání</i> – conditionnel	

1. La série des MP négatifs est réduite par rapport au nombre des MP affirmatifs. Premièrement, dans la série négative il n'y a pas d'opposition entre le parfait et le prétérit. En conséquent, c'est le perfectif négatif qui s'oppose au parfait comme au prétérit affirmatif. Deuxièmement, il n'y a pas de marqueur négatif du conditionnel.

2. Le marqueur du progressif (soit négatif, soit affirmatif) se distingue des autres membres du paradigme par le fait qu'il est exprimé par la combinaison de l'auxiliaire *bi* (pour l'affirmatif) ou *bele* (pour le négatif) et du suffixe verbal *-la*, (tandis que les autres MP ne contiennent qu'un seul morphème) :

(2a) *Fántá bí bántàráà tùgú-lá*
 Fanta être manioc.ART piler-GER
 ‘Fanta est en train de piler le manioc’.

(2b) *Fántá bélé bántàráà tùgú-lá*
 Fanta être.NEG manioc.ART piler-GER
 ‘Fanta n’est pas en train de piler le manioc’.

3. L’expression du prétérit dépend de la transitivité/intransitivité de la construction. Il est marqué par l’auxiliaire *ka* dans les propositions intransitives et par le suffixe *-ta* dans les propositions transitives :

(3) *àn tágá-tá, àn ká nètée-nù yén*
 3PL aller-PST.INTR 3PL PST.TR noix.ART-PL voir
àn yèlé-tá àn ká nètée-nù bóó
 3PL monter-PST.INTR 3PL PST.TR noix.ART-PL sortir
 ‘Ils sont partis, ils ont vu les noix, ils sont montés et ils ont pris les noix’.

Quant au comportement tonal d’un MP, il dépend, d’abord, de sa forme phonologique et, ensuite, du contexte. Ces deux paramètres sont analysés en détail dans les sections 1, 2 et 3. La section 4 concerne la question plus générale du rapport entre la grammaticalité du morphème, sa longueur et sa capacité à porter son propre ton.

1. Les MP dans la position devant le verbe ou devant le nom

1.1. La polarisation du ton

Le comportement tonal des MPs dépend de deux paramètres phonotactiques. Comparons le ton d’un MP monosyllabique et d’un MP dissyllabique lorsqu’ils sont devant un nom à ton haut (pour rendre la présentation plus explicite, une ligne supplémentaire est mise sous la ligne des gloses où les tons sont désignés par les lettres, H pour le haut, B pour le bas) :

(4a) *ñ bélé túlà yén*
 1SG être.NEG souris.ART voir
 B **HH** HB H
 ‘Je ne vois pas la souris’.

(4b) *ñ sí túlà yén*
 1SG **FH** souris.ART voir
 B **B** HB H
 ‘Je verrais la souris’.

D'après ces deux exemples on pourrait conclure que le MP *bélé* est de ton haut et le MP *si* de ton bas. Cependant, considérons le cas où la position du complément d'objet direct est occupée par un nom à ton bas initial :

(5a) *ñ bélé sùséè yén*
 1SG NEG.IPFV poulet.ART voir
 B **HH** BHB H
 'Je ne vois pas le poulet'.

(5b) *ñ sí sùséè yén*
 1SG **FH** poulet.ART voir
 B **H** BHB H
 'Je verrai le poulet'.

Le ton du MP *bélé* est le même que dans la phrase (2). Par contre, le ton de *si* est haut, contrairement à ce qu'on observe dans la phrase (3). Dans les deux cas, le ton de *si* est différent du ton de la syllabe suivante : haut devant le bas et bas devant le haut. Cela permet de conclure que le ton inhérent de *bélé* est haut et que *si* n'a pas de son propre ton, ou plutôt que ce MP est caractérisé par un ton qui **se polarise** par rapport au ton de la syllabe suivante.

Afin de déterminer les tons de toutes les marques prédicatives kakabé, chacune a été enregistrée dans deux contextes (comme dans les exemples 2-5), devant un nom à ton haut et devant un nom à ton bas :

(6a) *ñ MP túlà yén*

(6b) *ñ MP sùséè yén*

Ont été également examinées presque toutes les occurrences de chaque MP dans le corpus de textes.

Le résultat de l'analyse est que les MP d'une seule syllabe légère se caractérisent par un ton polarisant. Voici ces MP avec leurs valeurs données entre parenthèses :

ka – (prétérit intransitif) ;

ni – (optatif) ;

si – (futur-habituel) ;

bi – (MP qui en combinaison avec le suffixe verbal *-la* indique le progressif).

Le marqueur du séquentiel *kà* ne comporte qu'une seule more, mais il est de ton bas dans n'importe quel contexte :

(7) *à táá-tá kà jídiìsá filá nààtì.*
 3SG aller-PST.INTR SEQ oiseau deux apporter
 'Il est parti et a rapporté deux oiseaux'.

- (8) *síikúlí-ndè bùyí-tá, kà wúlí, kà pàtápàtà.*
 bouc-DIM.ART tomber-PST.INTR SEQ se.lever SEQ se.débattre
 ‘Le petit bouc est tombé, puis il s’est levé, puis il a commencé à se débattre’.

Bien que le marqueur *kà* soit toujours placé devant le groupe verbal, il est syntaxiquement différent des MP. Il n’apparaît en effet que dans les énoncés où le sujet n’est pas exprimé, comme dans les exemples (7) et (8). En outre, la valeur sémantique du séquentiel exprimée par *kà* ne fait pas partie des catégories de TAM et de polarité exprimées par les MP. On reviendra sur ce marqueur et son ton bas stable dans la section 4 qui porte sur le rapport entre la grammaticalité du morphème, sa dimension et sa capacité à porter son propre ton.

Les exemples suivants montrent la polarisation du ton des MP monomores *ka*, *ni*, *si* et *bi* par rapport au ton du nom suivant :

- (9) *ò ní síkkè lè sàà.*
 2PL OPT chanson.ART FOC mettre
 ‘Vous devez chanter une chanson’.
- (10) *ò ní jàgáà dàa.*
 2PL OPT nid.ART fabriquer
 ‘Vous devez fabriquer un nid’.
- (11) *ñ sì còrà díí ì bóló.*
 1SG FH exorcisme.ART donner 2SG envers
 ‘Je t’apprendrai un exorcisme’.
- (12) *kúnún mós kà náánè fàgà.*
 hier 1PL PST.TR quatre.ART mourir
 ‘Hier nous avons tué quatre (personnes)’.
- MP *bátí*, *bélé* ...(-*la*) et *kání* qui ont deux syllabes chacun se prononcent avec le ton haut dans les deux contextes :
- (13) *búúmátó-è bátí nètée-nù dámú.*
 enceinte-ART PRF nété.ART-PL manger
 ‘La femme enceinte a mangé les grains de l’arbre néré’.
- (14) *túlá-nù bátí húrgó bèlèbéle sáá.*
 souris-PL PRF palissade grand mettre
 ‘Les souris ont fait une grande palissade’.
- (15) *állá k’ á fós dóódó*
 Dieux PST.TR 3SG dire quelqu’un

kání yégé bità símítè tò.
 IMP.NEG poisson attraper samedi.ART dans
 ‘Dieu a dit que personne ne peut pêcher le samedi’.

Ils s’est avéré que les MP *maa* et *tee* possèdent un ton haut aussi :

(16) *sàgùèmà àn máá dénnè yén*
 matin 3PL NEG.PFV enfant.ART voir
 ‘Le matin ils n’ont pas vu l’enfant’.

(17) *ń máá èllà yén bùtún.*
 1SG NEG.PFV mal voir encore
 ‘Je n’ai pas encore vu de mal (de leur part)’.

(18) *ń tée kéléjè dàmù*
 1SG NEG.PFV un.ART manger
ì kómá háá ì ní nàa.
 2SG derrière jusqu’à 2SG OPT venir
 ‘Je n’en mangerai pas un seul en ton absence avant que tu ne viennes’.

Cela signifie que l’unité quantitative qui définit le comportement tonal d’un MP n’est pas une syllabe mais une more. Ainsi, la règle de la réalisation du ton des MPs peut être formulée de la manière suivante :

(19) les MP à deux mores (minimum) ont un ton haut ;
 les MP à une more ont un ton qui se polarise par rapport au ton de la syllabe suivante.

1.2. Les formes réduites de MP

Un autre argument en faveur de l’assertion que le comportement tonal des MP est déterminé par le nombre de leurs mores est la réalisation tonale des formes réduites de MP.

Ces formes existent pour tous les MP dissyllabiques : *bélé*, *bátí* et *kání*. Quand ils sont suivis par un mot commençant par une consonne, leur voyelle finale peut s’élider. Ces formes réduites sont facultatives, elles sont utilisées surtout dans le discours rapide. Dans le cas du MP *kání* il s’agit d’une simple omission de la voyelle finale, *kání* → *kán* :

(20) *ì kán fénfén gbàsì jós bì.*
 2SG IMP.NEG quelque.chose frapper ici aujourd’hui
 ‘Ne frappe personne ici aujourd’hui’.

Quant aux MP *bélé* et *bátí*, leur réduction suit un modèle plus complexe. En général en kakabé, seule la consonne nasale peut apparaître dans la coda d'une syllabe (comme dans le cas de *káni*). Pour cette raison, la deuxième syllabe entière (plutôt que la voyelle finale) des MP *bélé* et *bátí* est élidée. En même temps, cette réduction n'est pas complète, car elle engendre la gémination de la consonne suivante :

$\text{bátí} + \text{C} \rightarrow \text{bá C} :$

$\text{bélé} + \text{C} \rightarrow \text{bé C} :$

Dans les exemples (21) et (22) le nom *dépè* appartenant au groupe nominal du complément d'objet direct et le verbe *kinnógó* se prononcent avec une consonne initiale gémignée (la gémination est marquée par l'apostrophe dans la notation que j'utilise) :

(21) à *bá'* *dépè* *sòtò*.
3SG PRF enfant.ART recevoir
'Elle a eu un enfant'.

(22) *ì sí kálá,* *á kinnógó-ndén dé,*
2SG FH supposer 3SG dormir-PC.RES FOC
hári à bé' kinnógó-ndén.
mais 3SG NEG.IPFV dormir-PC.RES
'Tu penses qu'elle dort, mais elle ne dort pas'.

Bien qu'il existe un certain degré de fusion phonologique entre les MP *bélé* et *bátí* et le morphème suivant, syntaxiquement ces MP possèdent une autonomie importante par rapport au constituant suivant. Si on prenait la gémination comme un argument pour imposer un statut préfixal aux MPs, on serait obligé de dire que ce sont des préfixes qui s'attachent à tout l'ensemble du groupe verbal. On reviendra sur la question d'autonomie morphologique d'un MP dans la section 2 où les formes contractées « MP + pronom » sont décrites en détail.

L'utilisation des formes réduites de *bélé* et *bátí* varie selon le dialecte. La forme réduite de *bélé* n'existe que dans les dialectes sud-est. Quant à *bá'*, bien qu'attestée dans les deux groupes de dialectes, son utilisation n'est possible dans les dialectes nord-ouest que devant les mots à consonnes initiales dentales (*t* ou *d*), eg. : *bátí tágá* 'PRF aller' → *bá' tágá* [báttágá].

Dans les dialectes sud-est *bátí* et *bélé* peuvent être réduits devant n'importe quelle consonne³, par exemple :

³ Dans ce contexte, n'importe quelle consonne kakabé peut être gémignée. Dans les autres contextes, les consonnes *f*, *s*, *h*, *w*, *y* ne peuvent pas être gémignées.

- (23) *àn bá' yégé bità háá*
 3PL PRF poisson attraper jusqu'à
àn nà sáákú-è bá' fáá yégè là.
 3PL POSS sac-ART PRF remplir poisson.ART LOC
 'Ils ont attrapé tellement de poissons que leurs sacs étaient pleins'.

Les formes réduites de *bélé*, *bátí* et *kání* gardent leur ton haut quel que soit le ton du mot suivant. Comme ces formes sont représentées par des syllabes fermées, c'est-à-dire contenant deux mores chacune, leur ton haut est expliqué par la règle (19) : les MP à deux mores portent un ton haut, et les MPs à une more ont un ton polarisant.

Dans les dialectes nord-ouest, outre la réduction *bátí* → *bá'*, une élision de la première syllabe (*bátí* → *ti*) peut se produire dans tout contexte phonologique :

- (24) *bá jèè bá' tágá,*
 quand eau.ART PRF aller
à tí bànbáà tóó jóólá.
 3SG PRF crocodile.ART laisser là
 'Quand l'eau est partie, elle a laissé le crocodile là-bas'.

À la différence de *bá'*, le ton de *ti* se polarise :

- (25) *állá bát' á dèèmàn, à tí kímápnè sòtò wóó lún.*
 Dieu PRF 3SG aider 3SG PRF dîner.ART obtenir ce jour
 'Dieu l'a aidé ce jour-là et il a eu de quoi manger pour le dîner'.
- (26) *à tí nètè kóló kélén tùgún jígá ; pwén!*
 3SG PRF néré os un encore prendre pwen
 'Il a repris le grain de néré et l'a jeté : pwen !'.

La différence de comportement tonal des allomorphes *bá'* et *ti* s'explique par le fait que *ti* ne comporte qu'une seule more.

1.3. Autres cas de polarisation du ton en kakabé

Dans ce qui suit, je considère d'autres cas de la polarisation tonale en kakabé.

Marqueur de possession. Le ton du marqueur de possession se polarise par rapport au nom suivant :

- (27a) *mùsèè lá nìngéè*
 femme.ART POSS vache.ART
 'la vache de la femme'

(27b) *mùsèè là kéré*
 femme.ART POSS houe.ART
 ‘la houe de la femme’

Préfixes verbaux. Il existe trois préfixes verbaux en kakabé : *la-* marqueur du causatif ; *ma-* marqueur de la pluralité verbale ; *ta-* marqueur du réfactif (la répétition de l’action). Leur ton est toujours l’inverse du ton de la première syllabe de la base verbale :

là-fátán CAUS-diviser ‘diviser’ – *lá-bòyì* CAUS-tomber ‘laisser tomber’ ;
tà-tágá REF-aller ‘aller encore une fois’ – *tá-nàà* REF-venir ‘revenir’ ;
mà-jélé VERB.PL-rire ‘rire beaucoup’ – *má-kàfù* VERB.PL-cueillir ‘cueillir en grande quantité’.

Pronoms. Ci-dessous sont représentés les pronoms personnels kakabé dans les deux groupes de dialectes :

Dialectes sud-est :

<i>n</i>	<i>ma</i> (exclusif)
	<i>ómà</i> (inclusif)
<i>i</i>	<i>wɔ / ɔ</i>
<i>a</i>	<i>an(u)</i>

Dialectes nord-ouest :

<i>n</i>	<i>mòò</i> (exclusif)
	<i>ómòò</i> (inclusif)
<i>i</i>	<i>ɔ</i>
<i>a</i>	<i>àn(u)</i>

Il n’y a que trois pronoms de ton lexical stable : 1) le pronom inclusif de la première personne *ómòò* (dialectes nord-ouest) et *ómà* (dialectes sud-est) ; 2) le pronom pluriel de la troisième personne *ànù* ; 3) le pronom pluriel exclusif de la première personne *mòò* (dialectes nord-ouest).

Les tons de tous les autres pronoms se polarisent par rapport au ton lexical du mot suivant :

ṅ/í/â/ḍ/ mà tólè ‘mon oreille’ *ń/í/á/ḍ/ má jùsèè* ‘mon/ton/son/votre cœur’
B H H B

ṅ/í/â/ḍ/ mà tágátá ‘je suis allé’ *ń/í/á/ḍ/ má nàátá* ‘je suis venu’
B H H B

On peut donc conclure que la tonalité des pronoms personnels dépend de la quantité de mores, et que tous les pronoms monomores portent un ton polarisé. Il y a une précision à faire ici. La polarisation du ton du pronom singulier de la troisième personne *a* n'est pas obligatoire devant un ton bas. Ainsi, on a des variantes libres *á kàran* et *à kàran* 'lis!'

Cette particularité peut être conditionnée par le fait qu'historiquement le pronom *a* avait un ton lexical bas, tandis que tous les autres pronoms à une seule more avaient un ton haut. Dans le proto-mandingue la forme du pronom 3SG peut être reconstruite comme **à* (Davydov 2010). La forme *à* apparaît dans pratiquement toutes les variétés du mandingue (sauf celles ayant des tons inversés) et en mokolé.

Les pronoms singuliers de la première et de la deuxième personne peuvent être reconstruits dans le protomandingue et le protomokolé avec un ton haut, **ń* et **í*.

Quant aux pronoms personnels pluriels en kakabé, ils correspondent au niveau du protomokolé (ils sont différents dans les langues mandingues). En koranko et lélé (deux autres langues qui appartiennent à mokolé) les pronoms personnels ont les formes suivantes.

koranko (Kastenholz 1987 : 172) :

ń *mà*

í *wó*

à *ànu*

lélé (Vydrin 2009 : 39) :

ń *ń, mà*

í *wó*

à *ànò, àn*

On peut supposer que la tonalité des pronoms personnels du kakabé résulte d'un processus d'homogénéisation. Les tons des pronoms monosyllabiques sont devenus polarisés avec l'exception que le pronom *a* a gardé les traces du ton bas qu'il avait à l'origine.

1.4. MP devant le verbe.

Il a été montré que le ton d'un MP est soit haut soit polarisant en fonction de la quantité de mores que le MP contient. Mais les particularités du comportement tonal des MPs ne se limitent pas à cela. La règle (19) est valable pour les contextes où le MP est suivi immédiatement par un nom en fonction du complément d'objet direct. Quant aux constructions intransitives où le MP est suivi directement par le verbe, cette règle n'est respectée que partiellement. Le fait est que le ton lexical du verbe

peut être facultativement remplacé par un ton bas, ce qui amène une neutralisation de son ton lexical.

Les exemples (28) – (33) montrent la variabilité des réalisations tonales des verbes *tágá* ‘aller’, *bóó* ‘sortir’ et *fóló* ‘commencer’ dont le ton lexical est haut⁴. On peut aussi remarquer que le nombre des mores du MP précédent n’a aucune importance :

(28) *ì tí fólò à bàsàn-nà.*

2SG PRF commencer 3SG mélanger-GER

‘Tu as commencé à les mélanger’ (un des interlocuteurs accuse l’autre d’avoir commencé à mélanger deux langues, le poular et le kakabé).

(29) *àn nì fóló tún à dàmú-lá, àn ní bità.*

3PL OPT commencer juste 3SG manger-GER 3PL OPT attraper

‘Eux (les poissons) commencent à la (l’amorce) manger et ils se font attraper’.

(30) *kúmúkólè-nù ì úúmé-lén tún, àn téé bòò.*

abeille.ART-PL être faire.du.bruit-PC.RES juste 3PL NEG.FH sortir

‘Ces abeilles-là font du bruit seulement, mais elles ne sortent pas’.

(31) *ñ téé bóó nùn kéé kílà là féw!*

1SG NEG.FH sortir RETR ce chemin.ART LOC complètement

‘Je ne serais jamais sorti sur cette route (si j’avais su qu’on se rencontrerait)’.

(32) *dòè bá’ tágá jí sòrí dúlá.*

celui PRF aller eau puiser place

‘Il est allé puiser de l’eau’.

(33) *báy à bá’ tàgà, à k’ á dògòn.*

quand 3SG PRF aller 3SG PST.TR 3SG se.cacher

‘Il est allé se cacher’.

Conformément à la première partie de la règle (19), le ton d’un MP à deux mores reste toujours haut, cf. (31-33). Quant aux MP monomores, selon la deuxième partie de (19), ils doivent se polariser par rapport au verbe. C’est justement le cas de la réalisation tonale du MP devant un verbe à ton lexical bas. Il se trouve que dans ce cas le ton du MP est toujours haut, il est donc toujours en contraste avec le ton du verbe, par exemple :

⁴ Comme le ton lexical du verbe peut être neutralisé, pour le déterminer il a fallu enregistrer chaque verbe dans un contexte spécial. Pour les verbes intransitifs c’est la forme à suffixe *-ta* (le marqueur du prétérit) et pour les verbes transitifs, la forme de l’impératif.

- (34) *mòò tí bèn yán.*
 1PL PRF rencontrer ici
 ‘Nous nous sommes rencontrés ici’.

La situation avec des verbes à ton lexical haut et plus compliquée. Comme ce dernier est variable, on peut imaginer trois scénarios différents de la réalisation du ton du MP : 1) soit le ton du MP se polarise par rapport au ton **lexical** du verbe, quelle que soit sa réalisation superficielle 2) soit le ton du MP se polarise par rapport au ton de surface du verbe, quel que soit son ton lexical 3) soit, vue l’instabilité de sa réalisation, le ton du verbe ne sert pas de repère pour le ton du MP.

Ce qui est attesté dans les données du corpus du kakabé, c’est une irrégularité de réalisation tonale des MP monomores. Par exemple, si le verbe à ton lexical haut est prononcé avec un ton bas, le ton de MP peut être soit haut (35) soit bas (36) :

- (35) *máá* ‘faire’, ton lexical haut

anu kó, sùmújè sí màa.
 3PL dire soirée.ART FH faire
 ‘Ils disent qu’il aura une soirée’.

- (36) *kéé* ‘faire’ ton lexicale haut, *gbàsi* – ton lexical bas

dòjéè nì kèè jìnbéè nì gbàsi.
 danser.ART OPT faire tambour.jimbé.ART OPT frapper
 ‘(Quand les parents viennent), on danse, on joue du tambour’.

Si le verbe garde son ton haut, le MP à une more est prononcé le plus souvent avec un ton bas comme dans les exemples (29) et (30). Mais un ton haut est aussi possible dans ce contexte :

- (37) *án ní mée jósó nétó dòndèn.*

3PL OPT attendre ici dans un.peu

‘Ils attendent là un peu’.

- (38) *ì sí kóó wótè tò tùgùn.*

2SG FH donner argent.ART dans Encore

‘Tu distribues de l’argent de nouveau’.

- (39) *ñ bí wálí-lá ò yén.*

1SG être travailler-GER 2PL pour

‘Je travaille pour vous’.

Les chiffres des occurrences des MP avec un ton bas ou avec un ton bas dans la position devant un verbe dans mon corpus de textes sont représentés dans le Tableau 2 :

Tableau 2. Ton sur le MP dans la position devant des verbes à ton lexical haut et à ton lexical bas

ton du verbe ton du MP	ton lexical bas	ton lexical haut préservé	ton lexical haut abaissé
ton bas	0 (0%)	21 (64%)	13 (62%)
ton haut	26 (100%)	12 (36%)	8 (38%)
total	26 (100%)	33 (100%)	21(100%)

Malheureusement, le nombre des occurrences de MPs monomores dans le contexte devant verbe n'est pas très important dans mon corpus de textes. Ce n'est pas étonnant, puisqu'il s'agit de contextes qui doivent correspondre à plusieurs conditions en même temps : ce doit être une construction intransitive avec le MP *bi*, *si*, *ni* ou *ti* (une des formes réduites du MP *báti*), le MP *ka* ne faisant pas partie de cette liste car il n'est utilisé que dans des constructions transitives. Au total, j'ai trouvé 80 occurrences de la construction dans laquelle un MP monomore est suivi d'un verbe, et dans 54 cas le verbe a un ton lexical haut. Cependant, les données du tableau permettent de tirer certaines conclusions par rapport à l'opposition entre les tons lexicaux haut et bas du verbe. Dans les 26 occurrences devant le verbe à ton lexical bas, le MP est prononcé avec un ton haut. Par contre, si le verbe a un ton lexical haut (soit préservé soit abaissé), le ton du MP est arbitraire, avec les quatre combinaisons possibles attestées dans les données :

1. ton bas (MP) → ton bas (verbe) 21 occurrences
2. ton haut (sur MP) → ton bas (verbe) 12 occurrences
3. ton bas (MP) → ton haut (verbe) 13 occurrences
4. ton haut (MP) → ton haut (verbe) 8 occurrences

Cela montre que l'opposition entre des verbes à ton lexical haut et à ton lexical bas n'est que partielle : si le verbe a un ton lexical bas, le ton de MP est toujours haut, bien qu'avec les verbes à ton lexical haut, trois autres configurations sont possibles dont seule la configuration (2) est ambiguë. Par exemple, dans l'énoncé *sùmújè sî màà* (exemple (35)) le ton bas du MP *si* indique que le ton lexical du verbe est haut : un MP monomore ne peut pas porter un ton bas devant un verbe à ton lexical bas. Ainsi, le ton lexical du verbe n'est pas neutralisé complètement, mais cette opposition tonale se manifeste sur le MP précédent. Il n'est pas clair de comprendre pourquoi la polarisation du ton du MP n'est pas obligatoire devant le verbe à ton lexical haut. De

plus, la question demeure de savoir quelles sont les conditions exactes de l'abaissement du ton lexical haut du verbe.

Ont donc été examinées les réalisations tonales sur les MPs et les verbes qui les suivent immédiatement. Les résultats sont synthétisés dans le Tableau 3 :

Tableau 3. Ton du MP et le ton du lexème qui le suit

contexte	quantité de mores du MP	ton du MP	ton du lexème qui suit le MP
MP + nom	deux mores	haut	lexical
	une more	polarisant	lexical
MP + verbe	deux mores	haut	lexical / bas
	une more	polarisant devant le ton lexical B / H ou B devant le ton lexical H	lexical / bas

Dans ces deux contextes le ton du MP est influencé par le ton du lexème qui le suit. Le MP à deux mores a toujours un ton haut. Le ton du nom est stable dans la position après MP, et si ce dernier consiste en une seule more, son ton est obligatoirement polarisé par rapport au ton du nom. Le ton lexical du verbe après le MP peut être neutralisé en faveur du ton bas. Si le ton lexical du verbe est bas, le ton du MP à une more se polarise toujours par rapport à lui. Par contre, si le ton lexical du verbe est haut, le MP peut porter soit un ton haut soit un ton bas.

2. Le MP et le pronom

2.1. Le pronom précédant le MP

Comme cela a été mentionné dans la Section 1, le ton des pronoms à une seule more se polarise devant un verbe ou un nom. De la même manière, il est polarisé devant un MP à deux mores, et, comme tous les MP à deux mores ont un ton lexical haut, le pronom est réalisé avec un ton bas.

- (40) *ɲ bélé mée-lá.*
 1SG NEG.IPFV durer.longtemps-GER
 'Je ne resterai pas longtemps'.

- (41) *à bání sòbèè nààtì yánnétó.*
 3SG PRF viande.ART apporter ici
 'Il a apporté de la viande là-bas'.

Mais si le pronom monomère est devant un MP à une more, son ton ne se polarise pas. Il est toujours bas, quel que soit le ton du MP :

- (42) *ì sì kìnè tà-tábí ì sì wótè*
2SG FH repas.ART REP-préparer 2SG aFH argent.ART
tà-òkkítírè.
REP-distribuer

‘Tu prépareras le repas et tu distribueras l’argent’.

- (43) *ì bí nàá-lá mún tùmà?*
2SG être venir-GER quel temps
‘Quand est-ce que tu viendras?’

Tout cela suggère l’existence d’une règle qui détermine le comportement tonal des séquences formées de plusieurs morphèmes monomères :

- (44) Dans une séquence de morphèmes grammaticaux monomères qui précède un morphème à ton lexical, le dernier morphème a un ton polarisant par rapport à ce ton lexical, et tous les autres morphèmes reçoivent un ton bas.

Voici des exemples avec une séquence de trois morphèmes grammaticaux monomères, composé d’un pronom, d’un MP et d’un préfixe verbal :

- (45) *ì sì tà-tágámán.*
2SG FH REP-se.promener
‘Tu iras te promener de nouveau’.

- (46) *ì sì tá-nàà.*
2SG FH REP-venir
‘Tu reviendras’.

2.2. Le pronom suivant un MP : les formes contractées

2.2.1. Quand un MP est suivi d’un pronom personnel (en fonction de complément d’objet direct), une contraction peut se produire, se manifestant par une modification de la qualité de la voyelle et l’apparition d’un contour tonal spécial.

À l’exception du *n* 1SG et *móó* / *ma* 1PL, les pronoms personnels du kakabé ont une voyelle à l’initiale, et tous les MP ont une voyelle en finale. En se combinant, la voyelle finale du MP et la voyelle initiale du pronom fusionnent en une voyelle longue dont la qualité est celle de la voyelle du pronom.

Dans le Tableau 4, les formes contractées avec les MP *bi*, *tée*, *máa* et *béle* sont présentées :

Tableau 4. Formes contractées des MP *bi*, *tée*, *máá*, *béle* et des pronoms personnels

		2 SG	3SG	1PL.INCL	2PL	3PL
		<i>i</i>	<i>A</i>	<i>ɔmɔɔ</i>	<i>ɔ</i>	<i>an(u)</i>
être	<i>bi</i>	<i>b' ii</i>	<i>b' aa</i>	<i>b' ɔmɔɔ</i>	<i>b' ɔɔ</i>	<i>b' aanu</i>
NEG.FH	<i>tée</i>	<i>t' ii</i>	<i>t' aa</i>	<i>t' ɔmɔɔ</i>	<i>t' ɔɔ</i>	<i>t' aanu</i>
NEG.PFV	<i>máá</i>	<i>m' ii</i>	<i>m' aa</i>	<i>m' ɔmɔɔ</i>	<i>m' ɔɔ</i>	<i>m' aanu</i>
NEG.être	<i>bélé</i>	<i>bel' ii</i> / <i>bil' ii</i>	<i>bal' aa</i>	<i>bel' ɔmɔɔ</i>	<i>bel' ɔɔ</i>	<i>bal' aanu</i>

La longueur de la voyelle ne compte pas : *tée* et *máá* ont des formes contractées de la même manière que *bi* et *bélé*.

En combinaison avec les pronoms *a*, *àn(ù)* et *i*, le MP *bélé* change ses deux voyelles (dans le cas du pronom *i*, l'assimilation de la première voyelle de *bélé* est facultative).

Les formes contractées de tous les MP avec les pronoms *i*, *a* et *anu* sont presque obligatoires. La forme non-contractée n'apparaît qu'en prononciation ralentie ou s'il y a une pause d'hésitation après le MP. Par contre, les formes contractées avec les pronoms *ɔ* et *ɔmɔɔ* sont plutôt facultatives.

La question se pose du statut morphologique des formes contractées. On pourrait supposer que l'existence d'une contraction phonologique en kakabé entre un MP et un pronom indique que ces deux unités ne sont pas des morphèmes libres mais plutôt des affixes.

Cette hypothèse n'est pas confirmée par la syntaxe. Le pronom qui suit immédiatement le verbe peut être soit un complément d'objet direct, soit un possesseur pronominal à l'intérieur du constituant d'objet direct. Et quel que soit son statut, la contraction se fait de la même manière :

(47) *Músá k' à kòntòn*
 Moussa PRF 3SG saluer
 'Moussa l'a salué'.

(48) *Músá k' à là déné kòntòn*
 Moussa PRF POSS 3SG enfant.ART saluer
 'Moussa a salué son enfant'.

Si l'on traitait les MP comme des morphèmes dépendants, on serait obligé de postuler pour le kakabé l'existence de préfixes qui s'attachent au constituant nominal d'objet direct avec tous ses dépendants ou, étant donné que les MPs ont un rapport sémantique plus proche avec le verbe qu'avec le complément d'objet direct,

à tout l'ensemble du groupe verbal. Donc, malgré la contraction phonologique, je préfère considérer les MPs en kakabé comme des mots auxiliaires plutôt que des préfixes.

2.2.2. Les formes contractées avec le MP *bi*. Le MP *bi* manifeste un comportement spécial en ce qui concerne sa réduction. Premièrement, ce marqueur a une forme facultative sans consonne : *i*. Deuxièmement, il peut être omis facultativement. Cependant, l'omission de *bi* ou son allomorphe sans consonne ne sont pas possibles devant des pronoms qui ont des formes contractées :

(49a) *Músá b' áá là déjè yén-ná.*
 Moussa être 3SG POSS enfant.ART voir-GER
 'Moussa voit son enfant'.

(49b) **Músá i à là déjè yén-ná.*
 Moussa être 3SG POSS enfant.ART voir-GER

(49c) **Músá Ø à là déjè yén-ná.*
 Moussa être 3SG POSS enfant.ART voir-GER

Ainsi la forme contractée du MP apparaît chaque fois devant un pronom à voyelle initiale.

En fonction de copule existentielle, devant un pronom, *bi* ne peut pas être réduit à une voyelle :

(50a) *jáámíyè b' áá là hódê tò.*
 mosquée être 3SG POSS village.ART dans
 'Il y a une mosquée dans son village'.

(50b) **jáámíyè i à là hódê tò.*

Mais à la différence de *bi* en fonction de MP, la copule *bi* peut être omise devant la voyelle d'un pronom :

(51) *jáámíyè Ø à là hódê tò.* 'Il y a une mosquée dans son village'.

Les règles de réalisation du MP *bi* et de la copule *bi* sont comparées dans le Tableau 5.

Tableau 5. Variantes de réalisation de *bi* devant voyelle dans un énoncé verbal et non-verbal

	<i>bi</i> – copule existentielle	<i>bi</i> – MP
forme réduite <i>i</i>	non	non
omission de <i>bi</i>	+	non
forme contractée	+	+

L'élision de la consonne de *bi* (soit comme copule existentielle, soit comme MP) devant un pronom à voyelle initiale est impossible pour des raisons phonologiques : dans le système phonologique du kakabé, il est exclu d'avoir trois voyelles de suite. Par contre, l'acceptabilité de l'omission de *bi* est réglementé par un facteur morphophonologique : elle est permise pour une *bi*-copule et interdite pour un *bi*-MP.

Apparemment, le lien syntaxique entre un MP et le pronom suivant est plus étroit que celui entre une copule et un pronom.

2.3. Le contour tonal de la forme amalgamée « MP + pronom »

La forme amalgamée d'un MP et d'un pronom reçoit un ton haut. Devant un autre ton haut, elle peut se prononcer avec un contour tonal descendant.

Ce contour tonal s'étend sur toute la séquence qui peut contenir une, deux ou trois syllabes :

b' íí / b' îî

bél' íí ou *bél' îî*

bél' íímíí ou *bél' íímòò*

Quant au pronom sujet qui précède cette séquence, son ton est bas :

- (52) *î k' áá mén, sòbéè ì ì bóló*
 1SG PST.TR 3SG entendre viande.ART être 2SG vers
 'J'ai entendu que tu avais de la viande'.

Le contour tonal haut / ascendant est attribué à n'importe quelle séquence « MP + pronom objet » (sauf dans le cas où le locuteur fait une pause entre les deux composants), même si l'assimilation vocalique n'a pas lieu (*ká ímíí, bí ímíí, bí í* etc.). Dans ce contexte, la distinction tonale entre les MP à une more et ceux à deux mores se neutralise.

Quant au verbe, son ton lexical haut peut être abaissé de la même manière qu'après un MP (sans pronom objectif), cf. les exemples (53) et (54), les verbes *dámú* et *kélé* étant à ton lexical haut :

(53) *ɲ s' íí dàmù kòtéè!*
 1SG FH 2SG manger maintenant
 ‘Je te mangerai maintenant!’

(54) *mànsáà k' áà kèlè à là tándè tò.*
 chef.ART PST.TR 3SG appeler 3SG POSS cour.ART dans
 ‘Le chef l’a appelé dans sa cour’.

Et le ton lexical du nom reste stable.

Les données du corpus montrent que le ton lexical du verbe est abaissé presque deux fois plus souvent après une séquence « MP + pronom » (73% d’occurrences), qu’immédiatement après un MP (40% d’occurrences) :

Tableau 6. Fréquence de la neutralisation du ton lexical haut

	le ton lexical haut du verbe est préservé	le ton lexical haut du verbe est abaissé	le nombre total d’occurrences des verbes avec ton lexical haut
après la combinaison MP + pronom	25 (27%)	67 (73%)	92 (100%)
après un MP	64 (60%)	42 (40%)	106 (100%)

La position après une séquence « MP + pronom » est défavorable pour la préservation du ton haut.

Par contre, le ton lexical du verbe est toujours préservé après un nom :

(55) *súlúkè bós-tá dùnbéè búútó.*
 hyène.ART sortir-PST.INTR ruche.ART dans
 ‘L’hyène est sortie de la ruche’.

(56) *sííkúlí-ndè t' á là sásá-ndè jígá.*
 bouc-DIM.ART PRF 3SG POSS sac-DIM.ART prendre
 ‘Le petit bouc a prit son sac’.

3. Le comportement tonal des MP : conclusions

La réalisation tonale du MP est déterminé (1) par le nombre de mores qu’il comporte et (2) par la catégorie morphologique du mot suivant : un pronom, un verbe ou un nom. En même temps, le ton du mot suivant le MP est susceptible de modifications. Les règles sont représentées dans le Tableau 7.

Tableau 7. Le ton du MP ou de la séquence « MP + pronom » et le ton du mot suivant

contexte	nombre des mores du MP / MP-pronom	ton du MP / MP-pronom	ton du lexème suivant le MP / MP-pronom
MP + nom	deux mores	haut	lexical
	une more	polarisant	lexical
MP + verbe	deux mores	haut	lexical / bas
	une more	polarisant devant ton lexical B / H ou B devant ton lexical B	lexical / bas
MP-pronom + nom	deux mores ou plus	haut / descendant	lexical
MP-pronom + verbe	deux mores ou plus	haut / descendant	bas / lexical

Résumons : le ton d'un MP monomore se polarise devant le nom ou le verbe suivant. Un MP à deux mores porte toujours un ton haut. La séquence « MP + pronom » (le MP soit à une more, soit à deux mores) se réalise toujours avec un ton haut ou un ton descendant. Le ton lexical du nom reste toujours inchangé. Par contre, pour le ton lexical du verbe, la position après un MP ou après la séquence « MP + pronom » est faible : son ton lexical haut peut être abaissé. Cet abaissement se produit plus souvent après la séquence « MP + pronom » qu'immédiatement après un MP. On peut supposer que la stabilité du ton du nom est due au fait que le nom comporte presque toujours un article référentiel. Cet article a la forme d'une voyelle antérieure *e* avec un ton bas qui se suffixe au nom. Les particularités de sa réalisation sont décrites en (Vydrina 2007). Cet article, suffixé à la racine du nom, possède son propre ton bas qui semble servir d'écran bloquant l'application des règles tonales contextuelles.

Une autre conclusion est qu'en kakabé il y a une corrélation entre la structure segmentale du MP et la stabilité de son ton. Cette question sera considérée en détails ci-dessous.

4. La corrélation entre la longueur, le ton et le degré de grammaticalisation en kakabé

La longueur et le ton sont en kakabé des phénomènes liés. Parmi les manifestations de cette corrélation, on peut citer l'allongement de la voyelle finale du nom suite à l'adjonction de l'article. L'allongement se produit quand l'article est

ajouté à un nom à contour tonal ascendant, si le relèvement tonal commence sur la dernière syllabe du nom : *dònsó* – *dònséé* ‘chasseur’, *kùrùndá* – *kùrùndáá* ‘anneau’ ; *tònòkó* – *tònòkéé* ‘ver’ ; *kàlàamá* – *kàlàamáá* ‘louche’.

Un autre cas est la longueur vocalique des noms et verbes monosyllabiques. En général la longueur vocalique des morphèmes monosyllabiques est en fonction de la classe grammaticale à laquelle ils appartiennent. On distingue trois types de morphèmes :

1. morphèmes lexicaux : racines nominales, adjectivales, verbales, adverbiales ;
2. lexèmes auxiliaires : pronoms, MP ;
3. morphèmes grammaticaux suffixés : marque du causatif, marque du pluriel.

Si un morphème monosyllabique est lexical, sa voyelle est longue : *báá* ‘grand’, *kàá* ‘serpent’, *káá* ‘ruisseau’, *sòò* ‘être debout’, *dáá* ‘créer’.

La longueur des voyelles des morphèmes monosyllabiques auxiliaires (des MP et des pronoms) est déterminée lexicalement. Certains MP monosyllabiques et pronoms ont une voyelle brève (*i* 2SG, *a* 3SG, *ni* OPT, *ka* PST.TR, *si* FH etc.), d’autres ont une voyelle longue (*máá* NEG.PFV, *téé* NEG.FH, *mòò* 1PL).

Enfin, les affixes (tous monosyllabiques) ont une voyelle brève : *la-* marque causative, *ma-* marque de la pluralité verbale, *ta-* marque du réfactif, *-ma* suffixe du passif, etc.

La division des morphèmes entre ces trois groupes se manifeste aussi dans leur comportement tonal. Les morphèmes lexicaux ont leur propre ton lexical (même s’il se neutralise dans certains contextes). La tonalité des morphèmes auxiliaires est en fonction de leur structure segmentale. Ceux comportant deux mores ou plus ont un ton stable ; par contre, les morphèmes auxiliaires à une more sont caractérisés par un ton polarisant. Enfin, le ton des affixes est toujours déterminé par le contexte. Le ton des préfixes verbaux se polarise par rapport au verbe, et le ton des suffixes est une copie du ton de la syllabe précédente.

Il y a deux morphèmes auxiliaires monomores dont le ton n’est pas polarisant mais plutôt bas stable : c’est le marqueur du séquentiel *kà* dont on a parlé dans la section 1.2 et l’article référentiel *-è*, qui a été mentionné à la fin de la section 3. En plus, il y a le pronom personnel de troisième personne qui a deux variantes de réalisation dans n’importe quel contexte : avec un ton polarisant ou avec un ton bas.

Cela permet d’interpréter le ton polarisant comme une réalisation du ton haut sous-jacent sur les morphèmes monomores et de dire que l’opposition ton haut / ton bas est préservée dans ce cas. En même temps, il faut noter qu’il existe un fort déséquilibre en faveur du ton polarisant : il n’y a que deux morphèmes monomores à ton bas stable. Évidemment, en diachronie, ce n’étaient que des morphèmes à ton

haut mais aussi des morphèmes à ton bas qui ont acquis un ton polarisant. On peut citer le cas du pronom personnel 2PL.EXCL *ma* qui a un ton polarisant en kakabe, mais un ton bas en lélé et koranko. (cf. la section 1.3).

En tout cas, on ne peut nier l'existence de corrélation entre le ton et la structure segmentale du morphème, et ces deux paramètres formels sont liés au degré de grammaticalité qui est un paramètre sémantique.

Il est significatif que la longueur des verbes monosyllabique se distingue de la longueur des noms monosyllabiques. Dans la section 3 il a été montré que le ton lexical du nom est plus stable que le ton lexical du verbe. Il s'avère que la longueur d'un verbe monosyllabique est aussi systématiquement distincte de la longueur d'un nom. La voyelle d'un nom monosyllabique est toujours considérablement plus longue qu'une voyelle brève. Par contre, un verbe monosyllabique, en principe, peut se prononcer avec une voyelle brève. Quant à la prononciation longue de sa seule voyelle, elle est plutôt « semi-longue », c'est-à-dire que la voyelle d'un verbe monosyllabique est beaucoup moins longue que la voyelle d'un nom monosyllabique. La question de la réalisation phonétique de la longueur des monosyllabes est analysée en détails dans (Vydrina 2008).

Tout cela nous conduit à la conclusion que la perte progressive du ton lexical accompagne le processus de la grammaticalisation en kakabé. On peut comparer le fonctionnement du ton en kakabé avec le fonctionnement de l'accent dans les langues à accent. L'accent est caractéristique d'un mot autonome, et le passage d'une unité lexicale à la catégorie des clitiques et conséquemment des affixes est accompagné par sa perte. En kakabé, chaque unité autonome se caractérise par son propre contour tonal (un ton lexical), et le passage à la classe des morphèmes auxiliaires s'accompagne de la perte de ton lexical.

(Heine et al. 1991 : 15) propose la définition suivante de la grammaticalisation : “With the term “grammaticalizaion” we refer essentially to an evolution whereby linguistic units lose in semantic complexity, pragmatic significance, syntactic freedom, and phonetic substance, respectively”.

En accord avec cette définition, en kakabé la grammaticalisation sémantique d'une unité et le changement des ses propriétés distributives sont accompagnés par la perte du ton et de la longueur.

Abréviations

- B – ton bas ;
- ART – article référentiel ;
- CAUS – causatif ;
- FH – futur-habituel ;

GER – gérondif ;
H – ton haut ;
LOC – locatif ;
MP – marqueur prédicatif ;
NEG – négation
PFV – perfectif
PL – pluriel ;
POSS – marqueur possessive ;
PC.RES – participe résultatif ;
PST.INTR – prétérit dans la construction intransitive ;
PST.TR – prétérit dans la construction transitive ;
PRF – parfait ;
REF – réfactif ;
REFL – réflexif ;
SEQ – séquentiel ;
SG – singulier ;
VERB.PL – pluralité verbale.

Bibliographie

- Davydov A. Historical morphology of personal pronouns in Manding. *Personal pronouns in Niger-Congo languages. International workshop. Abstracts and papers. Working materials.* St. Petersburg, September 13-15, 2010, pp. 23-37.
- Heine B. ; Claudi U. and Hünemeyer F. *Grammaticalization : A Conceptual Framework.* Chicago : University of Chicago Press, 1991.
- Kastenholz R. *Das Koranko. Ein Beitrag zur Erforschung der Nord-Mande-Sprachen.* Dissertation. Köln : Mundus, 1987.
- Vydrine V. Esquisse de la langue lélé (groupe mokolé). *Mandenkan* 45, 2009, pp. 29-104.
- Vydrina A. Vowel length in the Kakabe language. *Mandenkan* 44, 2008, pp. 79-88.
- Vydrina A. Réalisation d'article référentiel en kakabé. *IV colloque sur la typologie et la grammaire pour jeunes chercheurs. Institut de recherche linguistique. St. Pétersbourg, 1-3 novembre 2007.* Recueil d'articles. Nestor-Istoriya : St. Pétersbourg, p. 56-59 (en russe).

Abstract

The tonal behavior of predicative markers in the Kakabe language

The paper deals with the question of the correlation between 1) tonal independence and phonological weight of a morpheme and 2) the grammaticality of its meaning in the Kakabe language. In Kakabe morphemes with grammatical meaning, such as auxiliaries, different verbal and noun affixes etc. tend to contain only one light syllable and to possess no lexical tone of their own. The case of the post-subject auxiliary markers, which is in the focus of the paper, is especially revealing of the correlation between phonology and grammatical function of a morpheme. Syntactically, these markers occupy an intermediate position between the defendant affixes and more free lexical morphemes. This is mirrored at the phonological level in the fact that the paradigm of auxiliaries comprises both tonally dependent markers consisting of only one light syllable and markers which have their own tone and consist of more than one syllable.

Keywords : Kakabe language, Mokole languages, grammatical tone, lexical tone, light syllable, morphonology, phonology, grammaticalization